



**DÉLIBÉRATION du CONSEIL MUNICIPAL
de la commune de CRAVANT LES COTEAUX**

Séance du 15 DECEMBRE 2025

Délibération n°2025-063

Date de la convocation :
11/12/2025

Membres	14
Présents	11
Représentés	2
Votants	13
Exprimés	13
Pour	13
Contre	0

L'an deux mil vingt-cinq, le 15 DECEMBRE

Les membres du Conseil municipal se sont réunis en séance à 19h00 à la mairie de Cravant-les-Coteaux, sous la présidence de Mr BAUDRY, Maire.

Etaient présents : MM Christophe BAUDRY – Michel BRIAND - Alain RAGUENEAU- Philippe PION- Pascal VILLEMAINE- Pierre ALLIET -Guy FOUSSARD- Dominique BOUCHER- Dominique ORION- Matthieu POUROL- Mme Sandrine GASNIER -

Etaient absentes excusées ayant donné pouvoirs : Mélanie GILLOIRE à Dominique ORION- Emilie LASSIER à Matthieu POUROL

Etait absent : Bruno BASILE

Est désigné secrétaire de séance : Mr Pascal VILLEMAINE

LOGEMENT 1bis place Pierre ALLIET

Mr le maire informe le conseil municipal que les travaux de remise en état du logement du 2^{ème} étage de l'ancien presbytère sont terminés et qu'il a reçu une demande de location à compter de ce jour de Mr Aimé GUILLOTEAU, retraité.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve la demande Mr GUILLOTEAU et décide de lui louer le logement au tarif décidé le 09/09/2025 suivant la délibération n°2025-038 soit 367€ mensuels.

Il décide également de répercuter les frais de maintenance de la climatisation au locataire pour un prix de 18€ mensuels.

Il autorise Mr le maire à signer le contrat de location

Rendu exécutoire par :
dépôt en Préfecture de TOURS le : 22/12/2025
Notification ou publication le 22/12/2025

Le secrétaire de séance
Pascal VILLEMAINE

Pour extrait conforme
Fait en mairie de CRAVANT LES COTEAUX, le 22/12/2025
Le Maire
Christophe BAUDRY